



**Assemblée générale
de la communauté Emmaüs de Saint-Gaudens
Mardi 30 mai 2017**

**Rapport moral de l'année 2016
au regard du projet de communauté de 2015**

L'assemblée générale du 18 décembre 2015 a voté le projet de la communauté Emmaüs de Saint-Gaudens, qui donnait une feuille de route pour les 2 ou 3 ans à venir. Qu'avons-nous fait en 2016 ?

Voici le rapport que nous proposons en suivant le texte du projet (en italique) et le respect de nos valeurs : accueil inconditionnel, solidarité, respect de l'environnement et activité.

**Texte du projet
de communauté de 2015**

Ce qui a été réalisé en 2016

L'accueil

Le collectif composé de 16 compagnons, 3 salariés, 8 bénévoles dont 6 administrateurs décide à l'unanimité d'accueillir :

– Hommes, femmes, familles avec ou sans enfant(s), retraités, passagers.

– La communauté doit pouvoir accueillir jusqu'à 30 personnes, dont environ 7 à Lannemezan.

– Accueillir aussi d'autres publics : jeunes, service civique, TIG, ...

– Accueillir quelques passagers en délestage du 115.

– La communauté se prépare à **accueillir des familles** dans les nouveaux chalets acquis fin d'année 2016.

– La communauté accueille aujourd'hui **25 compagnes et compagnons**, dont 3 couples et 3 à Lannemezan.

– Elle accueille régulièrement des **TIG**. Leur nombre a doublé en un an.

– Elle accueille un jeune en **service civique**.

– Les locaux ne sont pas adaptés actuellement pour recevoir des **passagers du 115**.

L'association

– Maintenir le trépied.

– Rechercher de nouveaux bénévoles et bien les accueillir.

– Leur fixer un cadre (charte du bénévole).

– Diffuser l'information à tous.

– Rédiger un règlement intérieur.

– Organiser des réunions de bénévoles régulièrement, pour apprendre à se connaître.

– Meilleure implication des bénévoles dans le mouvement.

– Visites dans d'autres communautés.

– Adhérer à Emmaüs International en 2017, mais le revoir en CA en 2016.

– Le **trépied** a été maintenu.

– La **charte des bénévoles** a été rédigée et distribuée.

– **L'information** est mieux diffusée : les comptes-rendus de CA sont envoyés à tous les bénévoles par Émi.

– Le **règlement intérieur** a été rédigé et adopté lors du CA du 15 janvier 2016.

– Seules trois **réunions** ont rassemblé les bénévoles en 2016.

Et peu d'avancées dans la **recherche de nouveaux bénévoles**, dans leur implication et la visite d'autres communautés. Nous espérons qu'avec les meilleures conditions de travail suite à l'aménagement du garage, de nouveaux bénévoles viendront plus facilement nous rejoindre... Cela semble être le cas en 2017.

– L'adhésion à **Emmaüs international** a été faite en 2017.

La communauté

– Des conditions de vie et de travail dignes.

– Un psychologue (interne ou externe).

– Un service social (par convention ou par embauche à temps partiel).

– Un avocat conseil, notamment pour les sans papiers.

– Un partenariat pour l'apprentissage du français et l'aide à la rédaction.

– Une animation pour les loisirs.

(Voir § À court terme)

– Depuis l'entrée dans le garage, les **conditions de travail** sont devenues dignes et même presque confortables.

– Un **psychologue** est à la disposition des compagnons. Le service social a été assuré par une bénévole venant de Toulouse. Mais, étant en arrêt maladie, on doit chercher pour 2017, une autre solution, peut-être un emploi à temps partiel.

Nous n'avons **pas d'avocat conseil**, hormis ceux de la Cimade.

Nous avons eu deux réunions avec RESF, pour faire le point avec les **sans papiers**.

L'apprentissage du **français** est assuré par une bénévole de Saint-Gaudens.

L'habitat

- Les locaux doivent permettre une augmentation de la capacité d'accueil.
- Le projet doit être réalisable et adapté au lieu et au budget.
- Les locaux doivent être adaptés pour permettre l'accueil de familles, avec ou sans enfants, d'handicapés, permettant une organisation et un accompagnement social.
- Prévoir un local confidentiel pour l'accompagnement social et psychologique.

C'est sur ce point que nous avons le moins bien avancé, malgré nos efforts de recherche de lieux de remplacement et de recherche de financement.

Six projets ont avorté, sans que nous en soyons vraiment responsables : Les locaux de la rue du Pradet, ceux d'Ardèche, appartenant au diocèse, ceux de la paroisse protestante, la maison de Gascogne (l'UACE a refusé d'acheter séparément, sans avoir l'ensemble de notre patrimoine), les maisons pouvant accueillir au moins 7 compagnons, trop loin et refusées par les compagnons eux-mêmes et enfin, l'habitat modulable proposé par Emmaüs France, mais qui n'a jamais pu être disponible.

Devant ces échecs, nous avons pris la décision fin 2016 d'acheter des **chalets** et de poursuivre notre projet de mise en œuvre de la restauration du bâtiment de la Ferme, une fois que nous en aurions déplacé l'activité.

Ainsi le **déplacement de l'activité** est devenu en 2016, une priorité puisqu'il conditionnait la réhabilitation de la Ferme.

Ce sera l'**objectif de 2017**, (voté en CA du 25 avril 2017), avec :

- la restauration de 4 chambres et de la salle de séjour, financée par l'Anah,
- l'obtention de l'agrément à la maîtrise d'ouvrage.
- la recherche du financement pour le reste du bâtiment.

L'activité économique

- Développer l'activité par une amélioration des ramassages (communication sur certains territoires, comme Bagnères-de-Bigorre).
- Développer l'activité par une augmentation du nombre de bénévoles et de compagnons.
- Améliorer les conditions de travail.
- Trouver le bon investissement en terme d'immobilier, pour permettre le développement de l'activité économique et l'amélioration des conditions de travail.
- Trouver les aides financières pour réaliser cet investissement.
- Mettre en place un budget prévisionnel et un suivi financier.

La **communication sur le secteur de Bagnères-de-Bigorre** n'a pas donné les résultats escomptés et a été vite interrompue.

Mais nous avons rempli les autres objectifs économiques du projet de communauté :

- **Développement du nombre de compagnons (+ 7)**, du nombre de bénévoles (+ 2 ou 3).
- Amélioration des conditions de travail.
- Réalisation de l'investissement par **l'achat du garage**.
- **Aides financières: 235 K€**. Feder (117 K€), Emmaüs France (80 K€), Fondation Écureuil (10 K€), ministère de la Justice (10 K€), Aide à l'atelier électro (7,5 K€), réserve parlementaire (4 K€), de bénévoles (3,5 K€) et de groupes Emmaüs comme Tarnos (3 K€) ou Cahors...
- Mise en place de budgets prévisionnels et suivi financier.

L'immobilier

- Faire un cahier des charges de l'immobilier : lieu de vie et lieu d'activités.
- Doit prendre en compte le développement de l'activité de vente : au moins 1 500 m².
- Doit prendre en compte le développement de l'activité de tri : au moins 1 500 m² et notamment celle des bennes.
- Doit permettre une amélioration des conditions de vie et de travail.
- Doit être compatible avec nos possibilités financières.
- Faire un plan d'investissement et le réaliser.

La **commission immo**, qui a été créée dès le 5 novembre 2015, s'est réunie 3 fois en 2016 : 23 février, 6 avril et 8 juillet.

Elle a suivi l'évolution de **l'achat du garage d'une surface de 3 400 m², qui satisfait les exigences du projet**.

Mais cette commission s'est surtout investie dans la **recherche d'un nouveau local de vente à Lannemezan**. Quatre projets ont été étudiés et écartés : Garage Renault, centre militaire et deux magasins en centre ville. Mais, en fin d'année, on a enfin trouvé un local à rénover et à aménager, place du 14 juillet, au cœur de la ville. Le compromis a été signé le 30 décembre 2016. C'est le 29 mars 2017, que nous avons signé l'acte définitif. Le financement est assuré par un emprunt, dont le coût de remboursement mensuel est inférieur au montant de la location actuelle du local de la Demi Lune. Les travaux sont en cours.

– **Hèches** : c'est début juin 2016 que nous avons signé le commodat nous autorisant à occuper gratuitement de vastes locaux, mais nécessitant des travaux. Ils seront faits, dès l'été 2016, avec l'aide de scouts et ensuite par des entreprises courant octobre et novembre 2016.

– **Le plan d'investissement sera dépassé de 30 K€, couvert par un emprunt à taux zéro.**

Décisions à court terme

- Travaux de sécurité avant fin novembre 2015.
- Recherche de logements pour loger en priorité les compagnons en caravane.
- Suivre les travaux de la rue du Pradet : 41 et 45.
- Création de 4 chambres au dessus de la salle de restauration.
- Lannemezan : recherche de salle de vente et de logements pour 4 à 7 compagnons.
- Virer les caravanes, mais garder le mobil home.
- Créer une commission « immobilier » composée de toutes les composantes de la communauté, qui fera des propositions au CA, en termes d'habitat et d'activités.
- Mettre en place l'accompagnement des compagnons.
- Créer une commission « animation et communication ».

- Les travaux de mise en sécurité d'un montant de 46 K€ ont été réalisés en octobre-décembre 2015 et financé à hauteur de 30 K€.
- Des logements ont été recherchés (voir ci-dessus Habitat), mais sans succès.
- Le suivi des travaux de la rue du Pradet sont devenus inutiles. Aucun compromis de location n'ayant été signé, le propriétaire a loué à une autre association.
- Tout a été engagé auprès de l'Anah, pour financer les 4 chambres. Cela aura demandé 15 mois !
- Les engagements pris sur Lannemezan (recherche de salle de vente et habitat pour les compagnons) ont été tenus.
- Les caravanes ont été supprimés pour être remplacées par des chalets plus confortables.
- La commission « immobilier » a été créée dès le 5 novembre 2015. (Voir ci-dessus le § immobilier).
- L'accompagnement des compagnes et des compagnons a été mis en place dès le mois d'octobre 2015, avec notamment les Règles de vie.
- Cette commission « animation et communication » n'a jamais été créée. Mais la communication a vraiment été améliorée et les responsables ont demandé aux compagnons de faire des propositions d'animation et de sorties culturelles ou autres.

D'ici un à deux ans

- Renouvellement du CA.
- Faire une évaluation de la 1ère étape.
- Renforcement de la responsabilisation des compagnons.
- Deux sites qui fonctionnent.
- 30 compagnons accueillis.
- Pôle social créé.

- Le CA a été renforcé par quatre personnes extérieures, mais pas vraiment renouvelé.
- Cette évaluation n'a pas eu lieu : elle devait se faire lors de la mise en œuvre du second projet de communauté, début 2017. Projet qui a été repoussé deux fois et qui a avorté.
- La responsabilisation des compagnons a bien été mise en œuvre par la nomination de deux compagnons référents et de deux délégués au CA. Mais il ne reste en février 2017 qu'un référent.
- Le fonctionnement des deux sites n'est pas tout à fait au point : Ce sera probablement fait à l'automne 2017.

Ce qui a été fait, sans être programmé dans le projet de communauté :

- Nomination d'un responsable adjoint appuyant Charles Imbert, qui a été recruté en juillet 2015. Il s'agit d'Ervin Kodra, recruté en CDI, après une période d'essai, en août 2016.
- Recrutement en août, d'une nouvelle secrétaire : Émilie Teissié.
- Mise en place d'une réunion mensuelle des compagnons le premier jeudi du mois, favorisant l'expression et l'autonomie.
- Mise en place d'une antenne de SOS Familles.
- le Leg Chanfreau a finalement été négocié, avec le Crédit agricole, pour qu'on en perçoive la somme d'environ 230 K€, courant 2017.

La communauté a retrouvé **confiance et sérénité**. Même si on peut regretter un certain turn-over.
La communauté n'a pas connu de crise depuis plusieurs mois.

Dans le rapport moral de 2015, nous avons écrit :
Cette année 2016 pourra aussi s'ouvrir à l'accueil :
– d'associations partenaires sur notre site historique et sur notre nouveau lieu d'activités,
– de familles avec ou sans enfants, en difficulté,
– de jeunes et de moins jeunes en réparation pénale, etc.
Cela aura été réalisé, avec un peu de retard, en 2017.

Notre communauté de Saint-Gaudens est réellement partie prenante du **mouvement Emmaüs**, en démontrant qu'un autre monde est possible, bâti sur le principe de la solidarité.

Même conclusion que dans notre précédent rapport de 2015, mais plus que jamais d'actualité :
Quand certains, dans notre société, organisent la précarité, « le mouvement Emmaüs appelle à la résistance ! »

Michel Allenou,
Pour le conseil d'administration
d'Emmaüs Saint-Gaudens.